

Gestion collective des déchets sur le Parc d'Activités du Château à Carvin (62)

CARVIN Entreprises

HEFITRANS - Parc d'activités du Château

Rue Charles Telier

62220 Carvin

[Voir le site internet](#)

Jocelyne Hemelsdael

Auteur :

j.hemelsdael@carvin.entreprises-reseau.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Lorsque qu'elle implante son entreprise dans la zone d'activité du Château, Madame HEMESDAEL fait le constat que, comme elle, **d'autres dirigeants manquent de compétences et de temps** pour gérer des **sujets transversaux éloignés de leur cœur de métier**.

Après une première expérience réussie sur la mutualisation des prestations de sécurité et de gardiennage, elle crée le Club CARVIN Entreprises. Elle décide alors de se pencher sur la question des déchets et sonde ses confrères. Son intuition est confirmée.

Depuis l'arrêt de la collecte par la communauté d'agglomération en 2003, chaque entreprise **a dû choisir seule** son prestataire déchets. Elle se rend également compte que les **prix sont très disparates** d'une entreprise à une autre et qu'ils n'ont fait qu'augmenter depuis que les prestations ont été confiées au secteur privé.

Enfin pour certains flux en quantités dispersées, les entreprises **ont du mal à trouver des solutions**.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mutualisation a comme objectif de :

- **Donner des marges de manœuvre** aux chefs d'entreprises en les déchargeant de tâches éloignées de leur cœur de métier et auxquelles ils ne connaissent pas grand-chose.
- **Trouver des solutions** (techniques, organisationnelles et environnementales) pour les flux soit non valorisés, comme par exemple le DIB, les papiers/cartons,... ou pour lesquelles des filières locales n'existaient pas : matières organiques, contenu des bacs dégraisseurs, ...

Résultats quantitatifs

Pour les 25 premières entreprises adhérentes :

- **36 % d'économie pour les Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères** soit un gain de plus 36 000 € sur un marché global de 130 000 €
- **67 % pour le papier/carton et film étirable** = 16 432 €
- 32 % pour les déchets de garage = 2 672 €
- 22 % pour les déchets verts = 3 150 €
- 72 % pour les mélanges de terres et fleurs = 8 894 €
- 34 % pour les matières organiques = 9 172 €
- 42 % pour les effluents de bac dégraisseur = 1 000 €

La séparation par poste budgétaire (transport / traitement / valorisation) a permis de **gagner en transparence** pour un **meilleur contrôle in-fine des coûts**.

Résultats qualitatifs

- Pour ce projet, l'association a reçu en 2010 le trophée de la performance environnementale décernée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, l'ADEME et la région Nord-pas-de Calais.
- Ce projet a permis d'engager un dialogue constructif entre les entreprises de la zone industrielle de CARVIN afin de proposer une gestion durable des zones d'activités et renforcer ainsi **l'attractivité** du territoire. Dans le prolongement de ces actions d'autres projets sont à l'étude pour 2012 : crèche interentreprises, hôtel d'entreprises, ...

MISE EN OEUVRE

Planning

- En 2006, **4 entreprises** du Parc d'Activité du Château à Carvin décident de s'unir et créent le club CARVIN Entreprises.
- En 2007 et 2008, l'association se développe avec l'arrivée d'une vingtaine de membres. Une première logique de mutualisation est lancée avec le projet d'achat groupé de prestations de gardiennage et de sécurité.
- En 2008, le club travaille sur la gestion des déchets. L'étude de faisabilité et le lancement du projet est alors confiée au bureau d'études HELFY, situé dans une commune avoisinante.
- En 2009, le projet démarre avec 14 entreprises, sur 8 flux de déchets (DIB, papier/cartons, films étirables, déchets garage, gravats, matières organiques, bacs dégraisseurs et divers déchets souillés).
- Deux ans plus tard, près de **32 entreprises** ont rejoint l'action collective sur les déchets.

Moyens humains

Le succès du projet a permis de recruter deux personnes pour animer à temps plein le réseau.

Ils sont en général assistés d'un ou deux stagiaires. Deux personnes du bureau d'études (HELFY), ont également participé pendant un an au montage du projet. A la fin de l'opération une embauche a été réalisée au sein de France Réseau Entreprises (essaimage de club d'entreprises).

Cette personne est en charge de l'animation du réseau et d'étendre le périmètre des actions gérées notamment aux zones d'activités voisines : parc d'Astoc, parc des Beautiaux, parc activité des loti, parc activité des portes du nord, et le parc activité du Mont Solau).

Moyens financiers

- L'ADEME et la Région Nord-Pas-de-Calais ont participé au financement de l'étude initiale pour un montant de 75 k€,

(Fonds FRAMEE : Fonds Régional d'aide Maîtrise de l'Environnement et de l'Energie),

- Aide de la CCI pour la rédaction du cahier des charges.

Le club ne perçoit pas d'aides pour l'exploitation et le suivi de l'opération en dehors des cotisations des membres.

Moyens techniques

Une convention tri partite a été signée entre les prestataires déchets, l'entreprise productrice et CARVIN pour chaque type de flux.

Des moyens techniques spécifiques ont été mobilisés pour la collecte (Compacteurs, presse à balles, bacs roulant, bennes, fûts, conteneurs, caisses palettes)

Pour chaque entreprise, le bureau d'étude a réalisé une étude de dimensionnement des moyens à mettre en place.

Partenaires mobilisés

Les partenaires de l'opération sont :

- L'ADEME Nord-Pas-de-Calais,
- la CCI de l'ARTOIS,

- Les établissements HEFITRANS qui hébergent l'association et pilotent le projet.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Dans cette opération, le bureau d'études est également membre de l'association, ce qui facilite les relations avec les autres membres.
- Des réunions avec les financeurs ont eu lieu très en amont, notamment avec l'ADEME et le Conseil Régional.
- Dans une logique de gestion multi filières des déchets et de mutualisation des flux de déchets organiques, la méthanisation a pu prendre sa place au côté des autres procédés grâce à l'opération.

Difficultés rencontrées

- Portée par un chef d'entreprise, la démarche est légitime et véhiculée au bon niveau de décision.
- La rémunération aux résultats a permis de financer la "quote-part entreprises" et lever les doutes sur le bienfondé du projet.
- La mutualisation du gisement a permis de mettre en place une filière de valorisation pour les déchets organiques.
- Le succès du projet sur les déchets a ouvert la voie à d'autres projets de mutualisation dont le nettoyage des parcs d'activités, la signalétique, le plan de déplacement interentreprises, ...
- Au-delà des aspects déchets, elle a engagé les entreprises dans une démarche d'échanges.

Recommandations éventuelles

Plusieurs recommandations ont été émises par le bureau d'études et la Présidente du Club CARVIN Entreprises :

- Il est indispensable d'impliquer les collecteurs dès le démarrage du projet. Leur présence lors des comités de pilotage, leur a permis de mieux comprendre le contexte et proposer, in-fine, des solutions innovantes.
- La dynamique et la gouvernance du club d'entreprises a permis de gagner la confiance et le respect des autres chefs d'entreprises. C'est un gage de succès afin de recueillir l'adhésion rapide du plus grand nombre.
- Le bureau d'études recommande d'intégrer, dès le lancement, des budgets pour le suivi et la gestion dans le temps du projet.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | METHANISATION | ENTREPRISE | GESTION COLLECTIVE | INVESTISSEMENT | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions